

## Jauge à 50% : comment l'université de Rouen va s'adapter

*Théophile Pedrola*

2 minutes

---

Depuis la rentrée 2020, l'université de Rouen limite ses amphithéâtres à 50% de leur capacité. Les étudiants y sont masqués et gardent un siège libre sur deux. Cette règle-là ne va donc pas changer avec les annonces du gouvernement.

L'Etat oblige en effet les universités en zone d'alerte maximale et renforcée (dont celle de Rouen, donc), à limiter leur accès à 50% de leurs étudiants en même temps, pour limiter la propagation du Covid-19.

Ce sont pour les cours magistraux, dispensés en salles de classe, que les règles changent. **Les promotions seront divisées en plusieurs groupes, qui assisteront à tour de rôle au cours.** Ils seront tous donnés sur place, pas en vidéo. Du retard sera donc pris sur le programme, *"nous allons \_réduire les périodes d'examen\_, mais pas les vacances"*, précise à France Bleu le président de l'université, Joël Alexandre.

**La mesure prendra effet mercredi 7 octobre, non pas le mardi 6, comme indiqué par l'Etat.** *"J'ai appris ça ce lundi matin à 9h. On n'allait pas mettre ça en place en quelques heures..."*, indique Joël Alexandre, qui ne s'explique pas cette

mesure : *"Les étudiants, ils ne se contaminent pas en cours. On n'a pas vu à Rouen des images d'amphithéâtres bondés comme on voit sur les réseaux sociaux. Ils se contaminent en sortant, en se regroupant, au bar ou en soirées..."*

**Cela vaut pour tous les campus de l'université situés en zone d'alerte renforcée** (Mont Saint Aignan, Martainville, Pasteur, Madrillet).

Malgré cette réduction du nombre d'étudiants présents, **le port du masque reste obligatoire** en intérieur et en extérieur.